



**MAIRIE DE MASSÉRAC**

**8 Rue du lavoir  
44290 MASSÉRAC**

-----  
**Tél. : 02/40/87/24/18**

**Fax : 02/40/87/26/19**

**E-mail : masserac@wanadoo.fr**

**Site internet : [www.mairie-masserac.fr](http://www.mairie-masserac.fr)**

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 7

Excusés : 7

Pouvoirs : 5

Conseillers votants : 12

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 13 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

Présents : Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, Thierry OLIVIE, Daniel GUILLET, Fabien DEMARCQ

Excusés et Pouvoirs: Julien RICORDEL – Pouvoir à Régis CLAVIER, Yveline KORCHEF – Pouvoir à Fabien DEMARCQ, Clotilde MOURAUD – Pouvoir à Fabrice SANCHEZ, Jean Michel HUBER – Pouvoir à Daniel GUILLET, André CHASLES – Pouvoir à Thierry OLIVIE

Secrétaire de séance : Thierry OLIVIE

**Compte rendu**

**Réunion Conseil Municipal du JEUDI 13 AVRIL 2017 à 19H30**

**Finances** :

Budgets : Compte de Gestion du Trésorier, Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017 – Commune et Assainissement (documents joints - version papier à la demande en mairie)

Une présentation détaillée des comptes administratifs et budgets primitifs est réalisée par Mr le Maire. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

**Assainissement** :

. Une information est faite sur la probable reprise de la compétence « assainissement » par la future communauté d'agglomération du pays de Redon en 2020.

. La commission finances sera convoquée prochainement pour formaliser l'emprunt d'équilibre du financement de la station. La banque préconise également de faire un emprunt relais afin de faire face au paiement des travaux si l'ensemble des subventions n'étaient pas encore perçues par la commune à la fin de l'opération. Dans ce contexte, il est proposé de donner délégation de signature à Mr le Maire pour faire cette négociation, compte tenu des décisions préalablement prises en commission finances. L'assemblée approuve à l'unanimité

#### Vote des taux de fiscalité directe locale (taxe habitation-taxes foncières)

Il est proposé que les taux de 2016 soient reconduits pour 2017.

A cet effet, il est souligné que ces derniers n'ont pas évolué depuis une vingtaine d'année.

L'assemblée approuve à l'unanimité

#### Subventions communales

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations communales pour définir les critères d'attribution de la gratuité des salles communales et d'une subvention, selon 4 conditions cumulatives :

- Avoir une copie des statuts
- Déclaration à la Préfecture
- Remise d'un RIB (preuve de l'existence d'un compte bancaire nécessaire au versement de la subvention)
- Inviter Mr le Maire ou son représentant à l'AG annuelle (au cours de laquelle sont exposés le bilan de l'année écoulée, le bilan financier et les projets de l'année à venir)

Une réunion est à programmer.

L'assemblée approuve à l'unanimité les conditions cumulatives.

#### Retenue de Garantie

L'entreprise CCPI était titulaire du lot 11 cloisons sèches, des travaux du groupe scolaire. Une retenue de garantie avait été prise.

Cette société a été liquidée depuis, la trésorerie est donc dans l'incapacité de la rembourser.

Il convient donc de réintégrer comptablement la recette exceptionnelle (3 151.94 €) à la demande de la trésorerie.

L'assemblée approuve à l'unanimité

#### Indemnités élus

A la demande de la trésorerie, il est proposé de prendre une délibération fixant les conditions d'octroi (calcul en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique) des indemnités Elus

L'assemblée vote avec 8 voix pour (4 + 4 pouvoirs) et 3 abstentions (2 +1 pouvoir)

#### **Vente logement nord de la grotte :**

Saisie du service des domaines sans suite. Compte tenu du nombre d'habitants sur la commune, les domaines n'estiment pas ce bien.

3 mandataires ont été retenus pour se charger de la vente :

Leurs propositions :

SAFTI : fourchette de 79 900€ à 97 800€

Century : 45 000€

Etude de Me Janvier : fourchette de 55 à 60 000€

Mr le Maire propose un mandat de vente pour 55 000 net vendeur au bénéfice de la commune .

L'assemblée donne l'autorisation au Maire de signer les mandats de vente, et à remettre les clefs à chacun des mandataires pour les visites.

#### **Dispositif argent de poche - principe – création d'une régie**

Explication du dispositif :

Jeunes de 16 à 21 ans, 1 semaine de travail à raison de 3h30 par jour, rémunération à 75€/semaine, pas de cotisations sociales.

Il est proposé l'équivalence de 10 jeunes dans le budget 2017 soit 750€

Des informations plus précises doivent être fournies à la trésorerie avant de formaliser le dispositif.

La question d'assurances se pose en cas de litige (dommages corporels, matériels...)

Une autorisation préalable de l'état est-elle obligatoire ?

### **Station d'Épuration – Avancement**

Compte Rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion de chantier

Les réunions de chantier auront lieu le jeudi à 9h, ce qui arrange la majeure partie des partenaires (maître d'œuvre, entreprises, élus)

### **Bâtiments :**

. Compte rendu de la dernière commission + groupe scolaire.

. Devis porte périscolaire : 3 devis sont proposés

L'offre Potier de Plessé est retenue pour 3 653 ht à l'unanimité

. Il est proposé qu'une délibération du conseil soit prise pour que Mr le Maire fasse une mise en demeure auprès d'ANVOLIA. A défaut de réponse dans un mois, l'avocat sera saisi pour le lancement de procédure contentieuse (déjà un courrier en 2013), sous couvert de ME Kierzkowski.

. Accessibilité ERP :

Le CERFA (cf procédure Adap) est à déposer pour mai (prestation quasi aboutie par SOCOTEC)

La commission bâtiments inscrira à l'ordre du jour de sa prochaine réunion ce sujet.

. Extension salle du club des 2 rivières

Contact avec l'entreprise HOUGUET pour passer les câbles au moins

Réflexion sera faite pour une coordination

### **Jumelage**

Création d'une commission

Point reporté

### **PLU**

Validation du choix du cabinet.

Compte rendu de la réunion du 23 mars

Compatibilité SCOT non retenue

Le Cabinet Citte Claes est retenu pour une modification du PLU avec 4 réunions supplémentaires, par l'assemblée.

Il est proposé que Régis CLAVIER intègre la commission.

L'assemblée approuve à l'unanimité

### **CCPR**

Schéma de mutualisation (version synthétique Pdf joint) selon 8 actions

Présentation faite par le Cabinet « Décision publique » qui accompagne la ccpr dans ce travail.

### **Commissions communales**

Point sur les participants aux commissions et possibilités de changement pour les élus à mi-parcours de mandat (PJ : Tableau Excel des commissions). Les participants (élus seulement) sont invités à faire connaître leurs vœux avant le conseil.

A reporter à l'odj du prochain conseil

Il est demandé que les souhaits de changements soient exprimés au secrétariat avant le prochain conseil.

### **Questions et info diverses**

Don frigo compagne Thierry OLIVIE

Prochain Conseil Municipal : 23 mai, 23 juin, et idéalement avant le 13 juillet

Prochaines Réunion adjoints : 11 mai, 15 juin et début juillet

Carte Nationale d'identité (lien informatique joint, à défaut à recopier dans votre navigateur)

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Demarches-administratives/Identite-Passeport2/Carte-Nationale-d-Identite/Carte-nationale-d-identite-De-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-1er-mars>

Une info au bulletin municipal sera faite.

En bref : demande de carte possible sur le territoire uniquement dans les communes de BLAIN, DERVAL et REDON (idem passeports)

Pré-inscription en ligne possible

Rdv téléphonique obligatoire avant.

Après un tour de table, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.